

**VILLE
DE FERRETTE**



(Haut-Rhin)
68480

Conseil Municipal de
FERRETTE (Haut-Rhin)
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2025

Nombre de Conseillers Élus	15
Nombre de Conseillers en fonction	14
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	10

Étaient présents : M. François COHENDET, Mr Jean ZIPPER ;
Mmes, Mrs, Vincent RUETSCH, Kévin MCKENNA, Sylvie WILLME, Hugues MARTIN, Anthony DURIEUX-MENAGE, Gwennaëlle WIDMER, Tagi SARAR, Matthieu HEMMERLIN, conseillers municipaux.

Absents excusés : Stéphanie HAMANN, adjointe au maire procuration à Sylvie WILLMÉ
Bernard DANDOIS, adjoint au maire procuration à François COHENDET
Albane JOERGER conseillère municipale procuration à Hugues MARTIN
Roland STEHLIN, conseiller municipal procuration à Jean ZIPPER

Monsieur François COHENDET, Maire, indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Désignation d'un secrétaire de Séance

Les membres du Conseil Municipal présents désignent Mme Catherine MEISTER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 09 mai 2025 :

Procès-verbal de la séance du 04 juillet 2025 adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Affaires financières :

2.1. Approbation de la décision modificative n°3 et n°4

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité de modifier les articles et chapitres du budget 2025 de la commune.

2.2 Approbation de la proposition de devis de l'architecte MUNCK

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la proposition de devis.

2.3 Approbation demande de participation financière pour l'installation d'un adoucisseur d'eau au presbytère

Les membres du Conseil Municipal après délibération décident de ne pas participer financièrement à l'installation d'un adoucisseur.

11 voix contre, 3 abstentions.

2.4 Approbation prise en charge des coûts de destruction de nids de frelons à pattes jaunes

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la prise en charge des factures pour destruction de nid de frelons asiatiques sur acceptation d'un devis au préalable.

2.5 Approbation de la Demande de subvention de l'association l'Arc@bas

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la demande de subvention.

Monsieur MARTIN Hugues, Président de l'association l'Arc@bas ne prenant pas part au vote.

3 Approbation de la demande de 3 subventions à la CEA

Les membres du Conseil Municipal après délibération adopte à l'unanimité la demande de subventions.

4 Mise en location logements Ancien Tribunal

4.1 Approbation de la mise en location de l'appartement Sud de l'ancien Tribunal

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité d'accepter la mise en location du logement sud à l'ancien tribunal.

4.2 Approbation de la mise en location de l'appartement Nord de l'ancien Tribunal

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide à l'unanimité d'accepter la mise en location du logement Nord de l'ancien Tribunal.

5. Approbation de la mise en place de charges mensuelles pour la location du studio à l'Espace Robelin

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la mise en place de charges mensuelles.

6. Approbation de la demande de caution lors de la remise des clés - occupation des salles

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la demande d'une caution lors de la remise des clés.

7. Approbation de l'adhésion de la commune au nouveau service de récolement du PETR du Pays du Sundgau

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver l'adhésion de la commune au nouveau service de récolement du PETR du Pays du Sundgau.

13 voix POUR - 1 voix ABSTENTION

8. Approbation de la mise en place d'une convention régissant le service commun de gestion des archives communautaires et communales

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la mise en place d'une convention régissant le service commun de gestion des archives communautaires et communales

9. Approbation de la création d'un emploi permanent d'agent d'accueil de station biométrique et assistante administrative

Les membres du Conseil Municipal après délibération, décide d'approuver à l'unanimité la création d'un emploi permanent d'agent d'accueil de station biométrique et assistante administrative.

L'Ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clos la séance à 21H06.